

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 45

Artikel: Plus de chauves
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vina qu'il avait fait cette démarche et qu'il avait été éconduit. Elle comprenait : refusé par Suzanne, M. Olliot voulait tenter de revenir à Madeleine.

— Décidément, se dit-elle, j'ai bien jugé ce garçon-là, il n'a pas de cœur et manque d'équité.

Elle voulut abréger sa visite et se leva, mais Georges en fit autant et sortit avec elle.

— Madame, lui dit-il, comme elle se disposait à s'éloigner après un froid salut, voudriez-vous avoir l'honneur de me recevoir demain ?

Elle leva sur lui des yeux surpris.

— Je désirerais vous entretenir d'une chose dont dépend le bonheur de ma vie.

— Demain ? impossible, Monsieur.

— Alors, Madame, quel jour ?

— Je vous le ferai savoir.

Il n'osa insister, remercia et partit. Chemin faisant, Mme Goulard, qui avait deviné sans peine l'intention du jeune homme, se demanda pourquoi il n'employait pas l'intermédiaire de sa belle-sœur.

Mme Goulard marchait plongée dans ses réflexions. Avant d'arriver à la rue où elle habitait, elle s'arrêta... parut prendre un parti... et, tournant vivement dans une rue adjacente, gagna, en peu de temps, un autre quartier de la ville. Elle eut bientôt découvert la maison qu'elle cherchait, petite maison modeste, précédée d'un jardin plus vaste mais soigneusement entretenu. Elle sonna à la grille. Un domestique vint ouvrir.

— Votre maître est-il chez lui ?

— M. le docteur vient de rentrer, si Madame veut me suivre.

Il introduisit la visiteuse dans un salon, simplement, mais convenablement meublé, et sortit. Presque immédiatement, le jeune médecin parut. Un certain trouble s'empara de lui en se trouvant en présence de la grand'mère de celle dont le souvenir, depuis le soir du bal, était resté dans son cœur.

— Docteur, dit l'aïeule, sans paraître remarquer son émotion subite, j'ai besoin de vous consulter au sujet d'un léger malaise d'estomac, et je profite de l'occasion pour vous faire le reproche de n'être pas revenu nous voir après vos trois visites.

— Je n'ai pas osé, Madame, ce n'est pas le désir qui m'en a manqué.

— Nous allons devenir vos clientes et il est nécessaire que nous fassions ensemble plus ample connaissance ; j'espère donc que vous voudrez bien accepter une tasse de thé à la maison demain soir ?

— Certes, Madame, avec grand plaisir.

Mme Goulard parla alors de sa santé, écouta les conseils du jeune docteur, puis, tout-à-coup :

— J'ai connu Monsieur votre oncle, autrefois, dit-elle, mais non vos parents ; ils n'habitaient pas le pays ?

— Ils étaient dans l'est de la France ; j'étais fort jeune lorsque je les ai perdus.

— C'est triste.

— Depuis la mort de mon oncle, à qui je dois ce que je suis, je n'ai plus aucun parent.

— L'avenir est largement ouvert devant vous ; plus tard, vous aurez un intérieur, des enfants.

— Qui sait, Madame ? Pour avoir une famille, il faut d'abord se marier.

— Sans doute, mais vous vous marierez. Le jeune homme secoua la tête.

— Pour se marier, il faut pouvoir épouser celle que l'on aime.

— Comme vous dites cela ! En vérité, on serait tenté de voir en vous un amouréux sans espoir.

— On ne se tromperait pas.

— Ainsi, Monsieur, vous aimez ?

— Je n'ai pas à le nier, Madame.

— Et pourquoi ne pouvez-vous pas épouser celle que vous aimez ?

— Elle est trop belle... et peut-être trop riche.

— Trop de beauté n'est pas un empêchement, peut-être trop riche — sur ce point vous n'avez pas de certitude — ne saurait, selon moi, en être un autre.

— Ah ! Madame, si elle était pauvre comme moi...

— Eh bien ?

— Je m'estimerais le plus heureux des hommes.

— Parce que ?

— Je n'hésiterais pas à solliciter sa main avec l'espoir de l'obtenir.

La vieille dame se leva, et, souriant malicieusement :

— Dites-moi, Monsieur, celle que vous aimez ne se nomme-t-elle pas Madeleine ?

— Oh ! Madame..., fit-il.

Ses yeux pleins de reconnaissance achevèrent la phrase commencée.

— Vous ne m'en voudrez pas de vous avoir deviné... je vous suis tout acquise... si ma petite-fille... Jusqu'ici, elle a toujours pensé comme sa grand'mère.

Et, lui tendant la main :

— Allons, mon cher docteur, à demain.

(La fin au prochain numéro.)

Les sociétés instrumentales et chorales de notre ville, réunies mercredi soir en assemblée générale, ont décidé d'organiser, à Lausanne, un *Concours international de musique et de chant* pour le mois d'août 1891. — Les sociétés lausannoises travaillent déjà très activement en vue de ce grand festival.

Arithmétique amusante.

Trouver le jour de la semaine où naquit une personne. — Il faut, avant tout, savoir l'année, le mois et le quantième du mois ; lorsqu'on aura ces renseignements, il sera aisément de découvrir si ce jour était un jeudi, un dimanche ou tout autre jour de la semaine, en procédant de la manière suivante :

Il faut commencer par prendre les deux derniers chiffres de l'année qui précède celle de la naissance ; ainsi, en supposant que la naissance dont il s'agit de fixer le jour s'est produite en 1854, nous écrivons sur une feuille de papier les deux chiffres 53. Nous ajoutons ensuite le quart de ce nombre sans nous préoccuper des fractions, s'il y en a ; dans le cas actuel, le quart de 53 se trouve, en conséquence, être 13. Nous

ajoutons donc 13 et 53, puis 5, puis le nombre de jours écoulés depuis le premier janvier jusqu'au jour de la naissance inclusivement, en ayant soin de ne pas oublier le jour en plus de l'année bissextile, si la naissance a eu lieu dans une telle année et à une date postérieure à février. On additionne ces quatre nombres ensemble et on divise le total par 7, nombre des jours de la semaine.

Le chiffre qui reste indique le jour de la semaine où la naissance eut lieu, conformément à un petit tableau dressé préalablement, et où 0 représente vendredi, 1 samedi, 2 dimanche, 3 lundi, 4 mardi, 5 mercredi, 6 jeudi.

Exemple : Supposons que la personne dont il s'agit, sachant qu'elle est née le 25 septembre, désire savoir quel jour de la semaine est arrivé cet événement.

Pour le lui apprendre, voici comment il faut procéder : Prendre d'abord les deux derniers chiffres du numéro sous lequel est classée, dans la série des siècles, l'année qui précède . . . 53 Puis le chiffre. 13

» 5
Puis le nombre de jours écoulés du 1^{er} janvier au 25 septembre inclusivement 268

Ce qui fournit un total de. 339

Divisons maintenant 339 par 7.

Il nous reste 3, chiffre qui indique que la personne en question est née un lundi, ce qui peut être vérifié sans difficulté.

Plus de chauves.

Les Anglais sont grands inventeurs, chacun le sait. Et quand ils ont trouvé quelque chose, on peut être sûr que leur découverte est radicale et sérieuse.

Le docteur Smith, d'Edimbourg, vient d'en donner une nouvelle preuve. Il a fait une découverte qui, selon les journaux médicaux anglais, aura, dans le monde entier... des chauves, une portée incalculable.

Le médecin écossais aurait trouvé le seul, l'unique, l'infaillible remède contre la calvitie.

Son procédé est très simple. On enlève la fourrure encore chaude d'un animal fraîchement abattu, et on l'applique sur la tête, préalablement privée de l'épiderme du chauve.

Puis, on coud soigneusement, et la guérison s'opère dans les trois jours.

Voici, du reste, un petit extrait du rapport que les sommités médicales anglaises ont rédigé sur cette découverte :

« ... Nous vimes un vieillard qui avait une mine resplendissante, avec une fourrure de renard sur la tête. »

Et, un peu plus loin :

« Un jeune homme, auparavant tout à fait chauve, a fait un riche mariage, grâce à sa perruque adhérente, composée de petites peaux de souris noires. »

Le rapport constate que la fourrure de l'ours blanc convient particulièrement aux vieillards, tandis que celle du chat sauvage s'approprie avantageusement aux jeunes gens.

Du reste, les gens riches pourront se payer des fourrures rares, tandis que les chauves pauvres — et non plus les pauvres chauves — se contenteront de peaux de souris et de rats qui coûtent bien moins cher.

Un truc automatique. — On vient de faire, à Boston, une nouvelle et originale application du système automatique, réservé jusqu'ici aux distributeurs et aux bascules. Dans différents quartiers de la ville, on peut voir, sur le bord des trottoirs, des colonnes portant l'écriteau suivant : « Laissez tomber un nickel dans le trou et je tiendrai votre cheval. »

Le cavalier descend et met la pièce demandée ; aussitôt deux mains de fer s'ouvrent, il y place la bride de son cheval, puis vaque à ses affaires ; lorsqu'il revient, il est obligé de payer de nouveau pour avoir sa monture ; l'écriteau a d'ailleurs changé et le renseigne sur ce point ; on y lit : « Donnez-moi deux nickels et je vais lâcher votre cheval. »

Très ingénieux ce truc, et fort goûté des commerçants de Boston, dont beaucoup font leurs courses à cheval.

Renseignement utile. — Connait-on un moyen sûr et facile d'obliger un chien, par exemple un bouledogue, à lâcher prise quand il a saisi un autre chien dans ses mâchoires qu'il s'obstine à garder serrées.

On a proposé plusieurs expédients : de provoquer une vive douleur chez le chien en lui mordant ou pinçant avec une tenaille le bout de la queue ; mais il y a toute chance qu'en lâchant sa victime, le rageur se retourne contre la personne qui s'est chargée de la douloureuse opération ; — de jeter les deux animaux à l'eau, mais il n'y a pas toujours une rivière ou pièce d'eau à proximité ; quant aux simples aspersions, si abondantes qu'elles puissent être, le furieux n'en tiendra pas compte. Un moyen très simple, facile, et d'une immédiate efficacité, consiste à faire pénétrer dans les narines du méchant chien un peu de tabac à priser, ou, à défaut de tabac, de poivre en poudre. En provoquant un éternuement, le tabac ou le poivre forceront l'animal à lâcher prise, et comme il n'en sera pas quitte pour un premier effet, on aura tout le loisir d'éloigner la victime, que d'ailleurs il ne songera pas à poursuivre.

Conseils du samedi.

Yeux fatigués. — Il arrive souvent qu'on a les yeux rougis et fatigués par diverses

causes, dont la principale est la veille trop prolongée. Voici un remède aussi simple qu'efficace. Il suffit de se laver les yeux deux ou trois fois par jour avec du thé tiède et non sucré. Ce collyre élémentaire dissipe la douleur, dégonfle les paupières et redonne à l'œil sa fraîcheur et son éclat ordinaires. (*Science pratique.*)

Verrues. — On prend un morceau d'ardoise qu'on a fait calciner au feu, on la réduit en poudre, on la délaie dans du fort vinaigre, et, lorsqu'elle est en une espèce de bouillie, on en frotte les verrures, qui ne tardent pas à tomber. — Nous avons constaté plusieurs fois la complète réussite de ce remède.

Piqûres. — Les piqûres peuvent quelquefois être dangereuses : nous conseillons d'exprimer fortement le sang pour calmer la douleur et empêcher l'extravasation, puis de tremper la partie piquée dans un mélange d'eau, de vinaigre et de sel. — On enfonce souvent, en cousant, la pointe de l'aiguille sous l'ongle du pouce gauche. La douleur de cette piqûre est vraiment atroce. Pour la calmer, insérez sous l'ongle un peu de pommade de concombres ; elle cessera immédiatement.

Le mot du logographe de samedi est *Monde*, dans lequel on trouve *onde, mode, ode*. — 54 réponses justes. Le tirage au sort a donné la prime à M. F.-Martin-François André, aubergiste, à Trèlex.

Nous avons reçu plusieurs énigmes et charades trop faciles et trop connues pour être publiées.

Charade.

Mon premier, d'un pronom a quelquefois l'usage ;
Mon second fut un droit qu'aimait peu le village ;
Mon tout croit loin d'ici : c'est un don précieux,
Qu'on prodigue aux humains, mais qui n'est dû
[qu'aux dieux].

Prime : Un almanach pour 1891.

Boutades.

Deux paysans se rencontrent. L'un demande :

— Abram, trouves-tu bien des pommes-de-terre gâtées, cette année ?

— Alors, répond l'autre, au moins les trois tiers.

— Qu'est-ce que c'est que ça, les miennes le sont bien plus.

L'été dernier, deux personnes trouvent, près du Chalet-à-Gobet, un individu couché au bord du chemin, et ne donnant aucun signe de vie. Elles s'empressent de le mettre sur une civière pour le transporter chez lui. Mais, arrivés à un croisement de routes, l'un des porteurs prétend qu'il faut prendre à droite, l'autre, au contraire, veut aller à gauche. De là, des contestations si vives qu'ils allaient en venir aux mains, lorsque le soi-disant mort se soulève tout-à-coup en disant : « Quand j'étais vivant, je passais par là ! »

— Pourquoi nombre de jeunes filles ont-elles tant de peine à trouver un mari ? demandait l'autre jour un de nos voisins.

— Parce que, répondit quelqu'un, ces jeunes filles sont comme les lys des champs ; elles ne cousent ni ne filent, et cependant elles sont vêtues plus magnifiquement que Salomon dans toute sa gloire.

Je demandais l'autre jour à un pharmacien des bords du lac : « Comment vont les affaires ? êtes-vous content ?... »

— Ça va, ça va... voilà. Quand la vigne donne, les gens se soignent ; mais quand elle ne donne pas...

— Quand elle ne donne pas ? repris-je.
— Eh bien, ça passe tout seul.

Un patron, obligé de s'absenter deux jours, remet en partant, à son ouvrier, un joli canari auquel il tient comme à ses yeux.

— N'oubliez pas, lui dit-il, de le soigner. Donnez-lui sa nourriture habituelle et changez-lui son eau deux fois le jour.

— Soyez sans crainte, patron.

Au retour, le patron trouve l'oiseau mort, et accable l'ouvrier de questions sur la cause de cet événement.

— Je n'y comprends rien, patron, dit l'ouvrier ; il a chanté toute la journée à tour de bras, et, ce soir, le voilà les quatre fers en l'air dans sa cage !

Livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : De l'amour de la gloire et du désintéressement littéraire, par M. P. Stäffer. — L'étincelle. Nouvelle, par M. T. Combe. — Ivan Tourgueniev, par M. E. Durand-Gréville. — L'air comprimé et l'électricité, par M. G. van Muyden. — De Livourne à Batoum. Notes et impressions d'un botaniste, par M. E. Levier. — Romanciers contemporains. Ferdinand Favre, par M. P. Godet. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, Place de la Louve, à Lausanne (Suisse).

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET
Agendas de bureaux
pour 1891.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 48.50. — Canton de Genève 3 % à fr. 102. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.50.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOD-HOWARD.